

# Je veux réduire la vulnérabilité du logement dont je suis propriétaire

Je veux m'équiper en batardeaux et/ou en clapets anti-retour

Je veux m'équiper avec d'autres dispositifs

Je ne fais pas de diagnostic de vulnérabilité

Je fais un diagnostic de vulnérabilité

Je fais un diagnostic de vulnérabilité

Subvention de 60 à 70 % de la dépense par le FPRNM en fonction des revenus

Subvention de 100 % de la dépense par le FPRNM

Subvention de 80 à 90 % de la dépense par le FPRNM en fonction des revenus

**Montant maximal de la subvention : 36 000 €**